



Defaut d'information/aléa thérapeutique et???

Par **sosdesesperee**, le **09/04/2016** à **15:20**

Bonjour

Comme Angelina Jolie, je dois subir une ablation préventive des ovaires urgente car j'ai un kyste bénin, j'ai un dossier établi pour une précédente opération du sein. je rappelle à l'anesthésiste mon intolérance au glucose, elle reporte l'opération et me renvoie vers la diabetologue. Qui, 2 mois après, m'assure qu' elle va écrire à l'anesthésiste pour lui rappeler les modes de perfusion.

3 semaines après, je revois la chirurgienne qui insiste sur la nécessité d'intervenir, je lui rappelle que la diabetologue va contacter l'anesthésiste. Qui ne me reconvoque pas. Bien qu' ayant noté "patiente à recinvoquer pour une prise en charge claire pré opératoire si une chirurgie est décidée. 3 mois passent, l'échographie révèle un cancer des ovaires sereux stade III de haut grade. S' ensuivent une chirurgie complète puis 9 cures de chimiothérapie. 2012: récurrence, l'oncologue prescrit 6 cures de même chimio a doses adaptées. Des la 3ème cure, le médecin s' absente pour ne revenir qu'à la fin du traitement. Le scanner indique une régression de 50% soit en proportion du traitement (effectué à mon insu avec un seul produit diminué de -20%). Il faut RÉ opérer car la maladie a atteint l'intestin. Le chirurgien m'annonce l'ablation tumorale + une poche provisoire.

Sans réaliser d'imagerie, il opère le 06/08/2013. Le 13/08/2013, après un scanner -sans relecture- il ré opère pour rétablir la continuité. Quelques jours après, mon intestin perforé fuit abondamment par les voies naturelles. Il me RÉ opère pour remettre la poche. A aucun moment je n'ai été informée des risques encourus. Depuis octobre 2014, malgré la récurrence, l'oncologue me dit qu'un refus est survenu à sa demande d'ATU pour un nouveau traitement. Interrogée l'ANSM me répond n avoir jamais reçu aucune demande ATU à mon intention. Puis je bénéficier d'une indemnisation?